

2025

deuxième trimestre

RAPPORT DE GESTION

30 juin 2025

www.radissonmining.com

**L'OR COULE
DANS NOS
VEINES**



TABLE DES MATIÈRES

APERÇU DE RADISSON	5
SOMMAIRE DES RÉSULTATS FINANCIERS	5
SOMMAIRES DES ACTIVITÉS FINANCIÈRES POUR LA PÉRIODE DE SIX MOIS CLOSE LE 30 JUIN 2025	5
LIQUIDITÉ ET SOURCES DE FINANCEMENT	6
DÉVELOPPEMENTS COURANTS	7
PROJET AURIFÈRE O'BRIEN	8
PORTFEUILLE MINIER	10
PROGRAMME D'EXPLORATION	11
PROGRAMME DE DÉVELOPPEMENT DE PROJET	12
ENGAGEMENT COMMUNAUTAIRE	13
INFORMATION ANNUELLE CHOISIE (IFRS)	13
BOURSE	13
FINANCEMENT PAR ACTION	13
DONNÉES SUR LES VALEURS MOBILIÈRES EN CIRCULATION	14
OBLIGATIONS ET ENGAGEMENTS CONTRACTUELS	16
INFORMATIONS RELATIVES AUX PARTIES LIÉES	17
ÉVÈNEMENTS SUBSÉQUENTS	17
CONTRÔLES INTERNES À L'ÉGARD DE L'INFORMATION FINANCIÈRE	17
INFORMATIONS ADDITIONNELLES POUR LES ÉMETTEURS ÉMERGENTS	18
MODE DE PRÉSENTATION ET CONFORMITÉ AUX NORMES IFRS	18
PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES	18
RÈGLEMENTATION ENVIRONNEMENTALE ET AUTRES RÈGLEMENTATIONS	20
RISQUES ET INCERTITUDES LIÉS À L'EXPLORATION	20
RISQUES LIÉS AU FINANCEMENT ET À LA MISE EN VALEUR	21
COURS DES RESSOURCES	21
RISQUES NON ASSURÉS	21
AUTRES EXIGENCES RELATIVES AU RAPPORT DE GESTION	21

RAPPORT DE GESTION

Le présent rapport de gestion doit être lu parallèlement aux états financiers résumés intermédiaires de la Société au 30 juin 2025. Les états financiers de la Société ont été préparés selon les Normes internationales d'information financière (« IFRS »).

Ce rapport de gestion daté du 27 août 2025 a été préparé en conformité avec le Règlement 51-102A1 et approuvé par le conseil d'administration de la Société.

La devise utilisée pour la présentation est le dollar canadien (\$ CAN) et tous les montants présentés dans le rapport de gestion sont en dollars canadiens.

ÉNONCÉS PROSPECTIFS

Le rapport de gestion peut contenir des énoncés prospectifs et des informations prospectives au sens de la législation canadienne sur les valeurs mobilières applicable (collectivement, les "informations prospectives"), y compris, mais sans s'y limiter, des déclarations relatives à la performance financière ou opérationnelle future de la Société, aux projets miniers de la Société, aux prix futurs des matières premières, à l'Estimation des Ressources Minérales, à la réalisation des Estimations de Ressources Minérales, à l'échéance et à la capacité de Radisson à faire avancer ses propriétés, à préparer de futurs rapports techniques, aux activités d'exploration, aux coûts et à l'échéance de l'exploration future, aux conflits internationaux, à l'utilisation des fonds provenant des financements, aux besoins de capital supplémentaire, à la réglementation gouvernementale des opérations minières et des activités d'exploration minière, aux risques environnementaux, aux dépenses de réhabilitation, aux différends ou revendications de propriété, aux limitations de la couverture d'assurance, et aux transactions. Les informations prospectives sont souvent, mais pas toujours, identifiables par l'utilisation de mots et de phrases tels que "plans", "attend", "est attendu", "budget", "prévu", "estime", "prévisions", "entend", "anticipe", ou "croit" ou des variantes (y compris des variantes négatives) de ces mots et phrases, ou indiquent que certaines actions, événements ou résultats "peuvent", "pourraient", "auraient", "pourraient" ou "seront" pris, se produire ou être réalisés.

Les informations prospectives reflètent les estimations et les hypothèses de la Société basées sur les informations disponibles au moment où ces déclarations ont été faites. Les résultats ou événements réels peuvent différer de ceux estimés dans les informations prospectives. Toutes les informations prospectives de la Société sont qualifiées par les hypothèses qui sont énoncées ou inhérentes à ces informations prospectives, y compris les hypothèses énumérées ci-dessous, les risques décrits dans la section intitulée "Risques et Incertitudes liés à l'Exploration" dans ce rapport de gestion, les états financiers de la Société, et autres divulgations publiques de la Société, toutes disponibles sur SEDAR+ (www.sedarplus.ca) sous le profil d'émetteur de Radisson.

Bien que la Société estime que les hypothèses sous-jacentes aux informations prospectives contenues dans ce rapport de gestion sont raisonnables, cette liste n'est pas exhaustive des facteurs pouvant affecter les informations prospectives. Les principales hypothèses faites en lien avec les informations prospectives incluent les suivantes : la signification des résultats de forage et des activités d'exploration en cours ; les croyances de la direction sur l'expansion des ressources ; la prévisibilité de la modélisation géologique ; l'exactitude des dossiers de la Société concernant ses intérêts miniers ; le climat économique mondial ; les prix des matières premières ; l'inflation ; les risques environnementaux ; le changement climatique ; les menaces de cybersécurité ; les actions communautaires et non gouvernementales ; l'obtention en temps voulu des permis nécessaires pour permettre à la Société de poursuivre selon l'échéancier de ses

programmes de forage prévus ; la disponibilité du personnel qualifié et des entrepreneurs à mesure que les opérations de la Société continuent de croître ; la pertinence des hypothèses, estimations et projections ; l'impact du conflit international, ou son aggravation, sur les marchés en général, et sur les affaires et les perspectives de la Société ; et la capacité de la Société à continuer à lever le capital nécessaire pour financer ses opérations et réaliser ses Estimations de Ressources Minérales.

Les informations prospectives impliquent des risques connus et inconnus, des événements futurs, des conditions, des incertitudes, et d'autres facteurs qui pourraient entraîner des résultats, performances ou réalisations réels sensiblement différents de tout résultat, performance ou réalisation future exprimée ou sous-entendue par les informations prospectives. Ces facteurs incluent, entre autres, les incertitudes générales liées aux affaires, à l'économie, à la concurrence, à la politique et aux aspects sociaux ; les crises de santé publique ; les résultats réels des activités d'exploration en cours ; les erreurs de modélisation géologique ; les conclusions des évaluations économiques ; les changements dans les paramètres du projet à mesure que les plans sont affinés ; les prix futurs des matières premières ; les accidents, les conflits de travail et autres risques de l'industrie minière ; l'instabilité politique ; et les retards dans l'obtention des approbations gouvernementales ou du financement.

Bien que la Société ait tenté d'identifier les facteurs importants qui pourraient entraîner des actions, événements ou résultats réels sensiblement différents de ceux décrits dans les informations prospectives, il peut exister d'autres facteurs qui provoquent des différences par rapport à ceux anticipés, estimés ou prévus. Les informations prospectives contenues dans ce document sont fournies à la date du présent rapport de gestion et la Société décline toute obligation de mettre à jour ces informations prospectives, que ce soit en raison de nouvelles informations, d'événements futurs ou de résultats, sauf si cela est exigé par les lois sur les valeurs mobilières applicables. Il n'y a aucune garantie que les informations prospectives se révéleront exactes, les résultats réels et les événements futurs pouvant différer considérablement de ceux anticipés dans ces déclarations. Par conséquent, les lecteurs ne doivent pas accorder une confiance excessive aux informations prospectives.

PERSONNES QUALIFIÉES ET NOTE CONCERNANT LES RESSOURCES MINÉRALES

La divulgation de nature scientifique ou technique dans ce rapport de gestion a été préparée sous la supervision de M. Richard Nieminen, géo., (QC), consultant géologique pour Radisson et Personne Qualifiée au sens du Règlement NI 43-101. M. Nieminen est indépendant de Radisson et du Projet Aurifère O'Brien. La mise à jour de l'Estimation des Ressources Minérales du Projet aurifère O'Brien à date d'effet du 6 mai 2025 (l'« ERM ») a été préparée par M. Luke Evans, M.Sc., P.Eng., ing., de SLR Consulting (Canada) Ltd., qui est la « personne qualifiée » ayant révisé et pris la responsabilité de l'ERM. M. Evans est considéré comme « indépendant » de Radisson et du Projet aurifère O'Brien au sens du Règlement 43-101.

APERÇU DE RADISSON

Radisson est une Société d'exploration aurifère concentrée sur son projet O'Brien détenu à 100% (« O'Brien » ou le « Projet »), situé dans le camp minier Bousquet-Cadillac le long de la Faille Larder-Lake-Cadillac (« LLCB »), mondialement reconnue, en Abitibi, Québec. Le camp minier Bousquet-Cadillac a produit plus de 25 000 000 d'onces d'or au cours des 100 dernières années. Le projet abrite l'ancienne mine O'Brien, considérée comme le plus important producteur d'or à hautes teneurs du Québec durant sa production. Les ressources minérales Indiquées sont estimées à 0,58 million d'onces (2,20 millions de tonnes à 8,2 g/t Au), avec des ressources minérales Présumées supplémentaires estimées à 0,93 million d'onces (6,67 millions de tonnes à 4,4 g/t Au). Veuillez consulter le rapport technique NI 43-101 « *O'Brien Gold Project Technical Report and Preliminary Economic Assessment, Québec, Canada* » daté du 20 juin 2025, le Formulaire d'Information Annuel de Radisson pour l'exercice clos le 31 décembre 2024, et d'autres documents déposés auprès des autorités canadiennes de régulation des valeurs mobilières disponibles sur www.sedarplus.ca pour plus de détails et d'assumptions concernant le Projet Aurifère O'Brien.

SOMMAIRE DES RÉSULTATS FINANCIERS

Les résultats d'exploitation pour chacun des trimestres des deux derniers exercices financiers sont présentés dans le tableau suivant. La direction de la Société est d'avis que l'information reliée à ces trimestres a été préparée de la même façon que les états financiers audités de l'exercice clos le 31 décembre 2024.

TRIMESTRE	2025 Juin	2025 Mars	2024 Décembre	2024 Septembre	2024 Juin	2024 Mars	2023 Décembre	2023 Septembre
États du résultat global (\$)								
Revenus	88 323	71 045	67 081	102 651	109 462	84 464	50 255	38 222
Résultat net et résultat global total (perte)	(227 164)	(232 696)	(1 463 440)	(173 305)	(155 035)	(378 167)	(154 278)	(163 326)
Résultat net (perte) de base et diluée par action	(0,00)	(0,00)	(0,00)	(0,00)	(0,00)	(0,00)	(0,00)	(0,00)
États de la situation financière (\$)								
Trésorerie et équivalents de trésorerie	14 901 030	5 859 426	8 398 031	4 583 576	5 630 539	7 408 140	8 678 619	3 308 233
Total du passif et des capitaux propres	75 186 518	63 570 718	63 218 228	56 455 198	56 200 154	56 520 030	56 854 538	51 159 663
Exploration minière (\$)								
Frais d'exploration et d'évaluation	2 598 257	2 722 230	2 601 973	1 597 265	1 384 392	1 116 602	1 118 254	604 369

SOMMAIRE DES ACTIVITÉS FINANCIÈRES POUR LA PÉRIODE DE SIX MOIS CLOSE LE 30 JUIN 2025

En raison de son secteur d'activités, la Société ne génère pas de revenus réguliers et doit compter sur l'émission d'actions ou sur les revenus d'intérêt générés par ses placements pour assumer ses dépenses courantes.

Les résultats pour la période de six mois close le 30 juin 2025 se soldent par une perte nette de 459 860 \$ ou 0,00 \$ par action, comparativement à une perte nette de 533 202 \$ ou 0,00 \$ par action pour la même période en 2024.

Pour la période de six mois close le 30 juin 2025, la Société a réalisé 159 368 \$ en revenus d'intérêts comparativement à un revenu de 193 926 \$ pour la même période en 2024.

Les dépenses en salaires et charge au titre des avantages du personnel sont de 320 075 \$ pour la période de six mois close le 30 juin 2025 alors qu'elles étaient de 111 882 \$ pour la même période en 2024. L'augmentation s'explique par l'augmentation du nombre d'employés.

Les dépenses d'experts et sous-traitants pour la période close le 30 juin 2025 sont de 148 300 \$ alors qu'elles étaient de 368 203 \$ pour la même période en 2024. La baisse s'explique par une indemnité de départ non récurrente de 137 500 \$ encourue à la suite de la résiliation d'une entente entre la Société et un officier entrant au cours de la période terminée le 30 juin 2024.

Pour la période de six mois close le 30 juin 2025, la Société a encouru des dépenses en relation aux investisseurs et communication pour 239 938 \$ comparativement à 94 635 \$ pour la même période en 2024. L'augmentation s'explique par l'intensification des activités d'exploration de la Société, soutenant des relations et communications avec les investisseurs plus importants par rapport à la même période en 2024.

Pour la période de six mois close le 30 juin 2025, la Société a engagé des dépenses d'impôt de la Partie XII.6 de 163 765 \$, comparativement à des dépenses de 20 810 \$ pour la même période en 2024. Cette augmentation s'explique par une hausse des frais d'exploration au Canada renoncés selon la règle rétrospective en 2023 et engagés en 2024, comparativement à l'année civile précédente.

LIQUIDITÉS ET SOURCES DE FINANCEMENT

Au cours de la période de six mois close le 30 juin 2024, la Société a réalisé 5 320 487 \$ en travaux d'exploration et de mise en valeur alors que 2 500 994 \$ en travaux de même nature ont été réalisés au cours de la même période en 2024. Cette hausse s'explique par l'accélération des activités de forage et d'exploration au projet aurifère O'Brien au premier trimestre de 2025.

Les frais d'administration totaux s'élèvent à 1 616 099 \$ pour la période de six mois close le 30 juin 2025 et à 1 171 206 \$ pour la même période en 2024. Les principaux éléments à l'origine des variations ayant un effet sur la trésorerie ont été expliqués ici-haut.

Au 30 juin 2025, la Société disposait de trésorerie et d'équivalents de trésorerie d'un montant de 14 901 030 \$, comparativement à 5 630 539 \$ au 30 juin 2024.

Au 30 juin 2025, un montant de 1 047 018 \$ représente les taxes gouvernementales et impôts miniers à recevoir comparativement à un montant de 217 219 \$ pour la même période en 2024. Cette augmentation est attribuable aux crédits d'impôt liés à l'exploration, estimés à 510 574 \$, accumulés en 2025.

Au 30 juin 2025, les dépôts et frais payés d'avance liés à l'exploration et à l'évaluation s'élevaient à 345 185 \$, comparativement à 0 \$ au 30 juin 2024.

La Société détient 24 000 000 d'actions de la Société Renforth Resources Inc. à titre de placements long terme pour une valeur de 480 000 \$.

Au 30 juin 2025, l'exercice de bons de souscription en circulation représente un financement potentiel de 3 530 070 \$.

Le financement de la Société se fait principalement par voie d'émissions de capital action, le succès de celui-ci dépend des marchés des capitaux de risque, de l'attrait des investisseurs pour les sociétés d'exploration et du prix des métaux. Pour continuer ses activités d'exploration et couvrir ses dépenses courantes, Radisson devra maintenir et augmenter ses liens avec les investisseurs et la communauté financière afin de pouvoir réaliser établir des relations stratégiques et autres financements par actions.

DÉVELOPPEMENTS COURANTS

Or visible dans des Tranchées de Surface

Après la fin du deuxième trimestre, le 28 juillet 2025, la Société a annoncé la découverte d'une occurrence significative d'or visible dans une nouvelle tranchée située à 30 mètres à l'est de la carothèque et du complexe de bureaux de la Société. Il s'agit de la première tranchée réalisée dans le cadre du programme d'exploration de l'été 2025 sur le Projet.

Résultats aux plus hautes teneurs obtenues en-dessous de l'ancienne mine O'Brien

Suivant la fin du deuxième trimestre, le 16 juillet 2025 Radisson a annoncé les résultats aux plus hautes teneurs obtenus à ce jour en-dessous de l'ancienne mine O'Brien, incluant 89,36 g/t d'or sur 3,7 mètres et 60,75 g/t d'or sur 2,1 mètres.

Évaluation économique préliminaire positive

Après la fin du deuxième trimestre, le 9 juillet 2025, la Société a annoncé une évaluation économique préliminaire ("ÉÉP") positive pour le projet aurifère O'Brien. L'ÉÉP décrit un projet de grande valeur basé sur l'utilisation des installations d'usinage voisines pour le traitement du matériel extrait, réduisant ainsi les coûts en capital, les risques de développement et l'empreinte du projet. Il représente une étude "à un moment précis" pour le Projet, utilisant l'estimation des ressources minérales existante, re-bloquée avec une teneur de coupure mise à jour, produisant plus d'onces dans plus de tonnes avec une bonne continuité à une teneur moyenne plus basse. Les points forts de l'étude sont une durée de vie de mine entièrement souterraine de 11 ans avec 740 koz d'or ("Au") extraites et 647 koz récupérées à un taux de récupération moyen de 87% avec un schéma de traitement gravimétrie-flottation-rebroyage-lixiviation. Le coût en capital initial est estimé à 175 millions de dollars. À un prix de l'or de 2550 \$US/oz Au, la valeur actuelle nette après impôts à un taux d'actualisation de 5% est de 532 millions \$, le taux de rendement interne est de 48%, et la période de récupération est de 2,0 ans.

Expansion et extension du programme de forage

Le 21 mai 2025, Radisson a annoncé l'expansion et l'extension du programme de forage d'exploration en cours au Projet. Cette expansion du programme donne suite à la récente clôture d'un financement de 12 millions \$ par Radisson et aux forages en cours qui démontrent une minéralisation significative en or sous les infrastructures minières historiques et les Ressources Minérales Courantes du projet.

Placement privé sursouscrit de 12 millions \$

Le 15 mai 2025, Radisson annonçait la clôture d'un placement privé consistant d'actions ordinaires de classe A et d'actions ordinaires de classe A se qualifiant en tant qu'actions accréditives pour un produit brut total de \$12 070 000 à la Société.

Minéralisation aurifère à hautes teneurs sous la mine historique O'Brien, incluant 29,93 g/t Au sur 2,2 m

Le 2 avril 2025, la Société a annoncé les résultats d'analyses provenant de six sondages sur son projet aurifère O'Brien, révélant de la minéralisation aurifère à hautes teneurs sous la mine historique O'Brien. Les forages ont recoupé des teneurs en or significatives, incluant 29,93 g/t sur 2,2 mètres, démontrant la continuité de multiples veines en profondeur. Ces résultats s'inscrivent dans les efforts d'exploration continus de Radisson visant à prolonger la minéralisation au-delà des ressources existantes et des infrastructures minières historiques.

Certification UL ECOLOGO pour l'exploration minière responsable

Le 4 mars 2025, la Société a annoncé avoir obtenu la certification UL 2723 ECOLOGO® pour les sociétés d'exploration minière, reconnaissant l'engagement de Radisson envers les meilleures pratiques en matière de développement responsable dans l'industrie de l'exploration minière.

Étude métallurgique positive à O'Brien et évaluation du traitement au Complexe d'IAMGOLD

Le 3 février 2025, la Société a annoncé les résultats positifs d'une étude métallurgique menée sur le projet aurifère O'Brien, laquelle a permis d'atteindre des taux de récupération de l'or variant entre 86 % et 96 % selon différents schémas de traitement. L'étude a été réalisée en collaboration avec la Corporation IAMGOLD afin d'évaluer la faisabilité du traitement du matériel extrait à l'usine Doyon d'IAMGOLD.

Perspectives pour 2025 et Plans d'Exploration et de Développement pour O'Brien

Le 13 janvier 2025, la Société a annoncé ses plans d'exploration pour 2025. Un budget total d'exploration d'environ 6,8 millions de dollars canadiens a été établi pour 2025, incluant l'ensemble des coûts de forage et d'analyse, le décapage et l'échantillonnage de surface, le personnel, les coûts de permis et le soutien sur site. Ce budget sera entièrement financé par la trésorerie existante de Radisson. Le programme de 2025 comprend : 22 000 mètres de forage d'exploration ; l'exploration de la « Boîte à Bijoux » O'Brien, incluant le décapage et l'échantillonnage de surface ; la réalisation d'une évaluation de traitement et de métallurgie, une évaluation économique préliminaire ; et, l'élargissement des évaluations environnementales de base et l'engagement communautaire.

Le Projet aurifère O'Brien est un projet d'exploration et de développement centré sur de l'ancienne mine d'or O'Brien, situé en Abitibi-Témiscamingue, au Québec, le long de la prolifique faille Larder-Lake-Cadillac (« LLCB »). La mine O'Brien a produit plus de 500 000 onces d'or entre 1926 et 1957 à une teneur moyenne excédant de 15 g/t Au. En mars 2023, la Société a réalisé une mise à jour de l'ERM basée sur approximativement 300 000 mètres de nouveaux forages d'exploration. Depuis fin 2023, la Société a été engagée sur des programmes d'exploration additionnels visant à étendre la minéralisation au projet.

En septembre 2024, la Société a conclu un protocole d'entente avec la Corporation IAMGOLD visant à évaluer les critères de conception pour usiner du matériel miné du Projet aurifère O'Brien de Radisson à l'usine de traitement d'or Doyon située à proximité, et faisant partie du complexe minier Doyon-Westwood d'IAMGOLD. La Société a réalisé un programme de travaux métallurgiques dans le cadre de cette évaluation de l'usinage, démontrant des récupérations de 86% à 96% en utilisant diverses options de schéma de traitement, tous compatibles avec les installations de Doyon.

À la fin de ces travaux, la Société a débuté un programme de conception de la mine et une évaluation économique préliminaire pour O'Brien, basée sur l'utilisation d'une usine hors site et d'une entente de traitement à forfait conceptuelle. La Société a également commencé certaines études environnementales et l'engagement communautaire en soutien à une future potentielle opération minière à O'Brien.

Le 9 juillet 2025, la Société a annoncé les résultats de l'Évaluation Économique Préliminaire. Les faits saillants de l'étude sont une durée de vie de mine entièrement souterraine de 11 ans avec 740 koz d'or extraites et 647 koz d'or récupérées à un taux de récupération moyen de 87% avec un schéma de traitement gravimétrie-flottation-rebroyage-lixiviation. Le coût en capital initial est estimé à 175 millions \$. À un prix de base de l'or de 2550 \$US/oz Au, la valeur actuelle nette après impôts à un taux d'actualisation de 5% est de 532 millions \$, le taux de rendement interne est de 48%, et la période de récupération est de 2,0 ans. L'ÉÉP représente une étude "à un moment précis" pour le Projet, utilisant l'estimation des ressources minérales existante, re-bloquée avec une teneur de coupure mise à jour, résultant en plus d'onces dans plus de tonnes avec une bonne continuité à une teneur moyenne plus basse. Un programme de forage de 50-60 000 mètres en cours au Projet délimite actuellement de nouvelles minéralisations aurifères en dehors du cadre de l'estimation des ressources minérales et de la conception initiale de la mine, y compris sous les infrastructures historiques de la mine O'Brien.

Estimation des ressources minérales du projet aurifère O'Brien, en date du 6 mai 2025

L'estimation des ressources minérales pour le projet aurifère O'Brien a été préparée par SLR Consulting (Canada) Ltd ("SLR") en utilisant les données d'échantillons de sondages de forage disponibles au 24 janvier 2023. L'estimation des ressources minérales est basée sur 1 079 sondages représentant 325 509 m de forage et 120 352 échantillons d'analyse. L'estimation des ressources minérales, avec une date d'effet au 6 mai 2025, a été préparée conformément aux définitions du CIM (2014). Les ressources minérales indiquées sont estimées à un total de 2,20 millions de tonnes (Mt) à une teneur de 8,22 g/t d'or, contenant 582 000 onces (koz) d'or. Les ressources minérales présumées sont estimées à un total de 6,67 Mt à une teneur de 4,35 g/t d'or, contenant 932 koz d'or. Les ressources minérales qui ne sont pas des réserves minérales n'ont pas démontré de viabilité économique.

Résumé des ressources minérales, en date du 6 mai 2025

Classe	Tonnage (kt)	Teneur (g/t Au)	Onces (koz Au)
Indiquées	2 204	8,22	582
Présumées	6 671	4,35	932

Notes : 1. Les Normes de définition (ICM 2014) ont été suivies pour les ressources minérales. 2. Les ressources minérales sont déclarées au-dessus d'une teneur de coupure de 2,2 g/t Au, basée sur un coût d'exploitation de 172,5 \$ CA/t. 3. Les ressources minérales sont estimées en utilisant un prix de l'or à long terme de 2 000 \$ US/oz Au, un taux de change US\$:CA\$ de 1:1,33 et une récupération métallurgique de 90 %. 4. Les modèles filaires ont été modélisés avec une largeur minimale de 1,2 m. 5. La densité en vrac varie selon le gisement et la lithologie et se situe entre 2,00 t/m³ et 2,82 t/m³. 6. Les ressources minérales qui ne sont pas des réserves minérales n'ont pas de viabilité économique démontrée. 7. Les totaux peuvent différer en raison des arrondis.

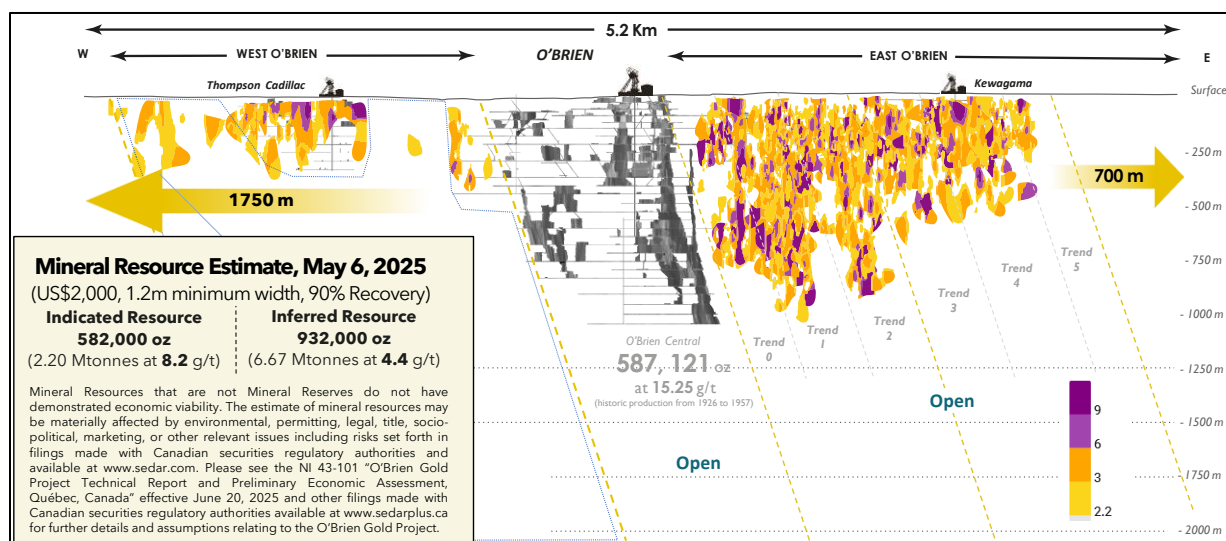


Figure 1 : Le Projet Aurifère O'Brien, de Thompson-Cadillac/O'Brien Ouest, mine O'Brien et jusqu'à O'Brien Est - Vues Longitudinale et en Plan incluant les Ressources Minérales courantes.

PORTEFEUILLE MINIER

Le portefeuille de Radisson comprend deux propriétés qui couvrent une superficie totale de 9 032 hectares dans les régions de l'Abitibi-Témiscamingue et du Nord-du-Québec au Québec, Canada. Le régime politique est stable au Canada, l'offre au Québec au niveau fiscal y est très avantageuse, l'accès à une main-d'œuvre qualifiée ainsi qu'à des fournisseurs reconnus pour leur expertise dans le domaine minier y sont reconnus. En mai 2024, l'institut Fraser classait le Québec au 5^{ième} rang mondial pour son attrait d'investissement pour le développement minier. Le projet primaire de Radisson, le Projet aurifère O'Brien, se situe le long de la faille LLCB, ayant été l'hôte de plusieurs gisements aurifères dans la ceinture de roches vertes de l'Abitibi.

Propriétés au Québec

(au 30 juin 2025)

Propriétés	Nombre de titres miniers	Superficie (hectares)	Minéralisation	Intérêts
Douay	30	1 606	Or	100 %
O'Brien	147	7 426	Or	100 %
Total	177	9 032		

Bien que Radisson ait l'intention de concentrer ses efforts sur le projet aurifère O'Brien, la Société détient 100 % de la propriété Douay située dans le territoire de la Baie James. En 2023, Radisson a complété la compilation et l'interprétation des données de forage et données géophysiques sur la propriété, a défini des

cibles d'exploration et a réalisé une reconnaissance sur le terrain pour de futurs programmes d'exploration sur ce terrain stratégiquement situé.

PROGRAMME D'EXPLORATION

Suivant la finalisation de l'ERM de mars 2023, la Société a relancé un programme de forage d'exploration à O'Brien, visant à élargir l'étendue de la minéralisation aurifère et à ajouter de nouvelles ressources minérales. Entre la fin de 2023 et 2024, la Société a réalisé environ 35 000 mètres de forage. En janvier 2025, la Société a approuvé un programme de forage de 22 000 mètres, qui a été étendu à entre 50 000 et 60 000 mètres en mai 2025. Environ 33 000 mètres de ce programme seront réalisés en 2025, le reste devant être complété en 2026.

Compte tenu de la compréhension géologique actuelle et du raffinement du modèle géologique, la Société estime qu'il existe un fort potentiel de découverte de nouvelles zones aurifères à hautes teneurs sur les 5,2 km de terrain prospectif le long de la LLCB. La propriété demeure sous-explorée 750 mètres à l'est des ressources minérales courantes et 2,5 km à l'ouest de l'ancienne mine O'Brien.

La Société croit notamment qu'il existe un potentiel important pour ajouter de nouvelles ressources minérales en profondeur. Depuis la fin de 2024, elle poursuit une stratégie d'exploration axée sur le forage de sondages pilotes profonds avec déviations directionnelles, en dessous des infrastructures minières historique et de l'ERM courante. Entre septembre et décembre 2024, la Société a publié les résultats de plusieurs sondages de forage qui ont réussi à recouper la minéralisation aurifère à hautes teneurs en extension verticale, à des distances significatives de sondages précédents. En septembre 2024, Radisson a intersecté 27,61 g/t Au sur 6,0 mètres, y compris 102,0 g/t Au sur 1 mètre à une profondeur verticale de 1 100 mètres, 170 mètres en dessous des forages précédents. En décembre 2024, Radisson a publié les résultats du sondage le plus profond jamais foré sur le projet et le premier sondage foré directement sous les infrastructures historiques de la mine O'Brien. Des roches cisailées, altérées et minéralisées du groupe Piché, les roches hôtes dominantes pour la minéralisation aurifère d'O'Brien, ont été recoupées à environ 1 500 mètres de profondeur verticale, 500 mètres en dessous des forages précédents, et ont retourné 242,0 g/t Au sur 1,0 mètre dans un intervalle minéralisé à une moyenne 31,24 g/t Au sur 8,0 mètres. En avril 2025, la Société a publié les résultats des trois premières déviations directionnelles forées à partir de ce sondage profond, lesquelles ont toutes recoupé des intervalles supplémentaires des intervalles à hautes teneurs en or, délimitant une vaste zone composée de multiples veines présentant une bonne continuité. En mai 2025, la Société a mis en évidence plusieurs occurrences d'or natif, observées tant dans les sondages profonds dont les résultats d'analyse ont été publiés que dans ceux pour lesquels les résultats demeurent en attente. En juillet 2025, la Société a publié les résultats de sondages directionnels supplémentaires en-dessous des infrastructures historiques, rapportant les plus hautes teneurs obtenues à ce jour sur ce secteur, incluant 89,36 g/t d'or sur 3,7 mètres et 60,75 g/t d'or sur 2,1 mètres.

En décembre 2024, la Société a également annoncé la possible redécouverte de la « Boîte à bijoux », une ancienne zone minière historique considérée comme la source d'échantillons d'or de très hautes teneurs et retrouvés dans les musées, avec un intervalle de 643,1 g/t Au sur 2,1 mètres, y compris 1 345,0 g/t Au sur 1,0 mètre. En juillet 2025, la Société a annoncé la découverte d'une occurrence significative d'or visible dans une nouvelle tranchée de surface située à seulement 30 mètres à l'est de la carothèque et des bureaux de la Société, et à proximité de la projection en surface interprétée de la zone Boîte à bijoux.

Compte tenu de l'avancement des programmes d'exploration en cours, la Société estime qu'un objectif d'exploration de l'ordre de 3 à 4 millions d'onces à l'intérieur de 15 à 20 millions de tonnes de 4.5 à 8.0 g/t Au constitue une cible raisonnable pour le Projet, si la densité actuelle de la minéralisation aurifère, en onces par mètre vertical, se maintient jusqu'à un horizon d'exploration nominal de 2 000 mètres de profondeur. La quantité et la teneur potentielles d'une cible d'exploration sont de nature conceptuelle, il n'y a pas eu suffisamment d'exploration pour définir une ressource minérale et il est incertain que l'exploration supplémentaire permettra de délimiter la cible en tant que ressource minérale.

La Société a également poursuivi un programme d'exploration préliminaire sur la portion de 74 km² de New Alger du projet aurifère O'Brien, un terrain récemment acquis situé au sud de la ville de Cadillac. Au cours de 2022-2023, des échantillons de prospection avec des teneurs en or allant jusqu'à 7,33 g/t Au ont été découverts en plus d'une anomalie de sol riche en or avec une longueur de plus de 2 km. Les caractéristiques géologiques de New Alger sont similaires à celles des mines historiques et en exploitation dans la région, avec la présence de zones de cisaillement potentiellement prolifiques, de dykes intermédiaires à felsiques et d'intrusions. Bien que la zone d'O'Brien reste la priorité absolue de Radisson, la Société croit que la zone de New Alger représente une opportunité à faible coût où la vaste propriété foncière a le potentiel de produire de nouvelles découvertes aurifères.

PROGRAMME DE DÉVELOPPEMENT DE PROJET

En 2024, la Société a conclu un protocole d'entente (« MOU ») avec la Société IAMGOLD pour évaluer les critères de conception pour le traitement du matériel extrait du Projet aurifère O'Brien à l'Usine d'or Doyon, qui fait partie du complexe minier Doyon-Westwood d'IAMGOLD. Pour mener cette évaluation, la Société a retenu les services d'Ausenco Engineering Canada ULC et un programme de travaux métallurgiques a commencé dans les installations de SGS Canada Inc. à Lakefield, en Ontario. Le MOU est non contraignant et non exclusif et ne contient aucun terme spécifique concernant les arrangements commerciaux potentiels entre les parties.

En février 2025, la Société a publié les résultats de l'étude métallurgique et de l'évaluation du traitement. Des récupérations d'or de **86% à 96%** ont été obtenues en fonction d'une série de schéma de traitement tous compatibles avec l'usine Doyon et représentant des investissements en capitaux minimes ou modestes.

Les résultats de l'évaluation du traitement ont démontré la flexibilité des options de traitement pour le projet O'Brien, y compris à l'Usine de Doyon. En janvier 2025, la Société a annoncé son intention de réaliser une ÉÉP pour le Projet et a retenu les services d'Ausenco pour la conception du schéma de traitement, les infrastructures et la modélisation financière, InnovExplo (une division de Norda-Stelo Inc.) pour la conception et la planification de la mine, ainsi que de BBA Inc. pour la gestion des eaux, les installations de surface et l'examen des exigences en matière d'évaluations environnementales et de mise en place des permis pour le Projet. De plus, BBA Inc. a été retenue pour entreprendre certains programmes de collecte de données de référence environnementales et des études d'évaluation environnementale afin de compléter les programmes environnementaux existants de la Société.

Le 9 juillet 2025, la Société a annoncé les résultats de l'ÉÉP. L'ÉÉP établit des critères pour le développement d'O'Brien basés sur le traitement et la gestion des résidus dans une installation hors site existante, plus particulièrement le complexe Westwood d'IAMGOLD, dans le cadre d'un arrangement de traitement à forfait.

L'étude a été réalisée indépendamment par Radisson et ses consultants. IAMGOLD n'a pas confirmé de manière indépendante les hypothèses de traitement, les résultats métallurgiques et/ou les hypothèses de coûts supposées dans cette étude. Les faits saillants de l'étude sont une durée de vie de mine entièrement souterraine de 11 ans avec 740 koz d'or extraites et 647 koz d'or récupérées à un taux de récupération moyen de 87% avec un schéma de traitement gravimétrie-flottation-rebroyage-lixiviation. Le coût en capital initial est estimé à 175 millions \$. À un prix de base de l'or de 2550 \$US/oz Au, la valeur actuelle nette après impôts à un taux d'actualisation de 5% est de 532 millions \$, le taux de rendement interne est de 48%, et la période de récupération est de 2,0 ans. L'ÉÉP représente une étude "à un moment précis" pour le Projet, utilisant l'estimation des ressources minérales existante, re-bloquée avec une teneur de coupure mise à jour, résultant en plus d'onces dans plus de tonnes avec une bonne continuité à une teneur moyenne plus basse.

ENGAGEMENT COMMUNAUTAIRE

Le projet aurifère O'Brien est situé dans le canton de Cadillac, dans la municipalité de Rouyn-Noranda, dans la région de l'Abitibi-Témiscamingue au Québec. Plusieurs communautés se trouvent dans la zone d'influence économique et sociale prévue du Projet, y compris les communautés des Premières Nations de Pikogan (Abitibiwinni) et de Long Point (Anishinabeg). Radisson s'engage à maintenir un dialogue ouvert et respectueux avec l'ensemble de ses communautés avoisinantes à chaque étape de son développement. La Société est convaincue que le développement responsable des ressources doit reposer sur des relations fondées sur la confiance avec toutes les parties prenantes. Elle a lancé un programme d'engagement communautaire basé sur les principes de transparence, de communication ouverte et de bénéfices mutuels, visant à fournir de l'information sur les activités courantes et opérations potentielles futures de Radisson, et à recueillir les commentaires ainsi que la participation des communautés.

INFORMATION ANNUELLE CHOISIE (IFRS)

Le tableau suivant résume certaines données financières présentées à l'état de la situation financière de la Société pour les trois dernières années :

	Exercice clos le 31 décembre		
	2024 \$	2023 \$	2022 \$
Actif total	63 218 228	56 854 538	49 533 553
Revenus	363 658	147 740	63 505
Résultat net (perte nette)	(2 169 947)	(835 308)	(1 984 145)
Résultat net (perte nette) par action	(0,007)	(0,003)	(0,007)

BOURSE

Les actions de la Société sont inscrites en bourse depuis 1986 sous le symbole RDS. Radisson fait partie de la catégorie « sociétés émergentes » à la Bourse de croissance TSX (TSX-V).

FINANCEMENT PAR ACTIONS

Actions ordinaires de catégorie A

- Au cours de la période de six mois, la Société a émis 4 500 001 actions ordinaires de catégorie A à un prix de 0,30 \$ par action pour un total de 1 350 000 \$.

Actions accréditives

- Au cours de la période de six mois, la Société a émis 31 529 411 actions accréditives à un prix de 0,34 \$ par action pour un total de 10 720 000 \$. Un montant de 945 882 \$ a été comptabilisé en augmentation de l'Autre passif relatif à l'émission d'actions accréditives.

Options d'achat d'actions

- Au cours de la période de six mois, 3 168 630 options d'achat d'actions ont été exercées pour un total de 585 953 \$. Un montant de 945 882 \$ a été comptabilisé en augmentation du capital-actions provenant de Réserves – règlement en instrument de capitaux propres.

Bons de souscription

- Au cours de la période de six mois, 11 150 bons ont été exercés pour un total de 3 011 \$. Un montant de 740 \$ a été comptabilisé en augmentation du capital-actions provenant de Réserves – règlement en instrument de capitaux propres.

DONNÉES SUR LES VALEURS MOBILIÈRES EN CIRCULATION

Capital-actions

Au 30 juin 2025, le capital-actions de la Société se compose de 384 301 876 actions de catégorie A (2024, 320 514 956) émises et en circulation :

	30 juin 2025		30 juin 2024	
	Actions de catégorie A	Montant	Actions de catégorie A	Montant
Émis et payé		\$		\$
Solde au début	345 092 684	81 914 936	319 914 956	75 619 485
Actions ordinaires de catégorie A	4 500 001	1 350 000	-	-
Actions accréditives	31 529 411	9 774 118	-	-
Options d'achat d'actions exercées	3 168 630	948 182	1 300 000	248 376
Bons de souscription exercés	11 150	3 751	-	-
Frais d'émission	-	(223 400)		
Solde à la fin	384 301 876	93 767 547	321 214 956	75 867 861

Nouveau Régime Omnibus d'Incitatif en Équité

Au cours du trimestre clos le 30 juin 2025, la Société a adopté un nouveau régime omnibus d'incitatif en Équité (le « Régime Omnibus »). Ce nouveau régime remplace l'ancien régime d'options d'achat d'actions de la Société.

En vertu du Régime Omnibus, une réserve d'actions mobile équivalente à 10 % sera applicable à l'ensemble des attributions, incluant les options d'achat d'actions (« Options »), les unités d'actions restreintes (« RSU »), les unités d'actions liées à la performance (« PSU ») et les unités d'actions différées (« DSU »). Le nombre total d'actions ordinaires réservées aux fins d'émission en vertu du Régime Omnibus ne pourra, à aucun moment, dépasser 10 % du nombre d'actions ordinaires émises et en circulation de la Société.

Options d'achat d'actions

Le prix d'exercice de chaque option correspond au cours du marché des actions de la Société à la date d'octroi. La durée maximale d'une nouvelle option est de 10 ans. Sauf indication contraire du Conseil d'administration, les options octroyées en vertu du nouveau régime deviennent exerçables progressivement sur une période de trois ans à compter de la date d'octroi.

Un sommaire au 30 juin 2025 est présenté ci-après :

	30 juin 2025		30 juin 2024	
	Nombre	Prix de levée moyen pondéré	Nombre	Prix de levée moyen pondéré
		\$		\$
En cours au début de l'exercice	17 809 805	0,194	16 419 805	0,188
Exercées	(3 168 630)	0,185	(1 300 000)	0,128
Expirées	(475 000)	0,268	(3 150 000)	0,189
Octroyées	2 739 014	0,425	4 815 000	0,179
En cours à la fin de l'exercice	16 905 189	0,231	16 784 805	0,192
Options pouvant être levées à la fin de l'exercice	13 879 185	0,207	15 484 805	0,193

Unités d'Actions restreintes, Unités d'Actions différées et Unités d'Actions de performance

Le prix de chaque RSU, DSU ou PSU correspond au cours du marché des actions de la Société à la date d'octroi. Sauf indication contraire du Conseil d'administration, les unités octroyées en vertu du nouveau régime acquièrent leurs droits sur une période de trois ans, débutant un an après la date d'octroi, et sous réserve de certaines conditions.

Un sommaire au 30 juin 2025 est présenté ci-après :

	RSU en circulation	DSU en circulation
En cours au 31 décembre 2024	-	-
Octroyés	966 416	541 177
En cours à la fin de l'exercice	966 416	541 177

Au cours de la période close le 30 juin 2025, la Société a octroyé 966 416 RSU aux principaux dirigeants et membres de la haute direction et 541 177 DSU aux administrateurs de la Société. Les RSU et DSU acquièrent leurs droits par tranches sur une période de trois ans débutant un an après la date d'octroi. La juste valeur des RSU et DSU en circulation a été estimée en fonction de la période d'acquisition des droits et du prix d'émission de chaque action.

Bons de souscription

Chaque bon de souscription autorise le porteur à acquérir une action ordinaire de la Société. Le prix d'exercice et la date d'échéance des bons de souscription varient selon leurs dates d'émission.

Au cours de la période de six mois close le 30 juin 2025, la Société n'a émis aucun bon de souscription (0 en 2024) et 11 020 893 bons de souscription étaient en circulation au 30 juin 2025 (8 385 031 en 2024).

Un sommaire au 30 juin 2025 est présenté ci-après :

	30 juin 2025		30 juin 2024	
	Nombre	Prix de levée moyen pondéré	Nombre	Prix de levée moyen pondéré
En cours au début de l'exercice	11 032 043	\$ 0,32	8 385 031	\$ 0,27
Exercés	(11 150)	0,27	-	-
En cours à la fin de l'exercice	11 020 893	0,27	8 385 031	0,27

OBLIGATIONS ET ENGAGEMENTS CONTRACTUELS

Les redevances détenues par Radisson sur les propriétés minières de tiers se détaillent comme suit :

- Massicotte : En faveur de Radisson une redevance sur les revenus nets de fonderie (NSR) de 2 % sur les claims qui constituent la propriété. Le propriétaire de la propriété peut racheter une première moitié de la redevance NSR pour un montant de 1 000 000 \$ et la seconde moitié pour un montant additionnel de 2 000 000 \$.

Les redevances détenues par des tiers sur les propriétés minières de Radisson se détaillent comme suit :

Projet aurifère O'Brien :

- O'Brien : paiement de 1 million \$ à l'annonce de la mise en production commerciale
- Kewagama : 2 % redevance NSR
- New Alger :
 - 3 % redevance NSR sur certains des titres miniers de l'ancienne concession minière CM240-PTA
 - 2 % redevance NSR sur certains des titres miniers de l'ancienne concession minière CM240-PTA
 - 1 % redevance NSR sur certains des titres miniers de la portion sud de la propriété
 - Un paiement contingent de 1,5 million \$ relié à la propriété New Alger deviendra payable au plus tôt de (i) un changement de contrôle de la société, (ii) la déclaration de production commerciale par la société sur le projet, et (iii) la vente du projet pour des procédés excédants 40 000 000 \$.

INFORMATION RELATIVES AUX PARTIES LIÉES

Au cours de la période close le 30 juin 2025, la Société a effectué les transactions suivantes avec des dirigeants, des administrateurs, des sociétés appartenant à des administrateurs.

La rémunération payée ou payable aux principaux dirigeants (le Président et chef de la direction, le chef de la direction financière, le VP Exploration ainsi que les administrateurs) est la suivante :

	Périodes de six mois closes le	
	30 juin 2025	30 juin 2024
	\$	\$
Salaires et charge au titre des avantages du personnel	400 600	91 346
Experts et sous-traitants ⁽¹⁾	-	222 500
Honoraires d'administrateurs	75 000	63 750
Rémunération à base d'actions	372 439	184 600
	848 039	562 196

⁽¹⁾ Les honoraires des experts et sous-traitants comprennent un paiement unique d'indemnité de départ de 137 500 \$, faisant suite à la résiliation d'un accord signé entre la Société et un cadre entrant au cours de la période close le 30 juin 2024.

Ces opérations sont mesurées en fonction de la contrepartie établie et acceptée par les parties liées.

ÉVÈNEMENTS SUBSÉQUENTS

Le 9 juillet 2025, Radisson a annoncé les résultats positifs de l'évaluation économique préliminaire (« ÉÉP ») du projet aurifère O'Brien (« O'Brien »). L'ÉÉP présente une valeur actuelle nette après impôt de 532 millions \$, avec un taux d'actualisation de 5 %, un taux de rendement interne de 48 % et une période de récupération de 2,0 ans, sur la base d'un prix de l'or de 2 550 \$ US l'once (« Au »). L'ÉÉP décrit O'Brien comme un projet à forte valeur, fondé sur l'utilisation des installations de traitement à proximité pour la transformation du matériel extrait, ce qui permet de réduire les coûts en capital, les risques liés au développement et l'empreinte du projet. L'ÉÉP a été réalisée par Ausenco Engineering Canada ULC, à titre de consultant principal, responsable notamment de la métallurgie, de la conception du traitement, des infrastructures et de la modélisation financière. InnovExplo (membre de Norda Stelo inc.) a réalisé la conception et la planification minière. BBA inc. était responsable de la gestion des eaux, des installations de surface, ainsi que de la révision du processus d'évaluation environnementale et des exigences en matière de permis. SLR Consulting (Canada) Ltd. était responsable de l'estimation des ressources minérales (ERM). Radisson a subséquemment annoncé, le 20 août 2025, qu'elle avait déposé un rapport technique préparé conformément au Règlement 43-101 sur l'information concernant les projets miniers. Ce rapport, intitulé « Rapport technique et évaluation économique préliminaire du projet aurifère O'Brien, Québec, Canada », est disponible sur le profil de la Société sur SEDAR+.

CONTRÔLES INTERNES À L'ÉGARD DE L'INFORMATION FINANCIÈRE

Le président et chef de la direction ainsi que le chef de la direction financière sont responsables de l'établissement et du maintien des contrôles internes à l'égard de l'information financière de la Société au sens du Règlement 52-109. Pour la période close le 30 juin 2025, il n'y a eu aucun changement dans les contrôles qui aurait considérablement affecté ou, du moins, très probablement affecté les contrôles internes à l'égard de l'information financière de la Société.

INFORMATIONS ADDITIONNELLES POUR LES ÉMETTEURS ÉMERGENTS N'AYANT PAS D'IMPORTANTS REVENUS

La Société fournit l'information relative aux actifs d'exploration et de mise en valeur dans la note 5 des états financiers de période close le 30 juin 2025. La Société n'a aucune dépense de recherche et développement.

La Société n'a pas de frais reportés autres que les actifs de prospection et d'évaluation.

Concernant les informations présentées dans ce rapport de gestion sur les actifs de prospections et d'évaluation, la direction a conclu que l'absence de dépréciation au cours de la période close le 30 juin 2025 est adéquate.

MODE DE PRÉSENTATION ET CONFORMITÉ AUX IFRS

Les présents états financiers ont été préparés par la direction de la Société conformément aux *Normes internationales d'information financière* (« IFRS »).

Les présents états financiers ont été préparés selon l'hypothèse de continuité d'exploitation et selon la méthode du coût historique, à l'exception des actifs financiers et des passifs financiers qui sont réévalués à la juste valeur par le biais du résultat net. La préparation des états financiers fait appel à des estimations comptables critiques. Elle impose également à la direction d'exercer son jugement dans l'application des méthodes comptables retenues par la Société. Les principales méthodes comptables ayant servi à la préparation des présents états financiers sont résumées plus loin dans le rapport de gestion.

Les états financiers ne tiennent pas compte des projets de normes toujours à l'étape de l'exposé-sondage auprès de l'International Accounting Standards Board (IASB) ainsi que des normes publiées et approuvées par l'IASB, mais dont la date d'application est ultérieure au 31 décembre 2024.

PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES

Conformément aux *Normes internationales d'information financière* (« IFRS »), la direction de la Société doit faire des estimations et hypothèses qui ont une incidence sur les montants présentés dans les états financiers et les notes afférentes.

Les principales méthodes comptables ainsi que celles qui requièrent le plus de jugements et d'estimations sont :

Dépenses de prospection et d'évaluation

L'application de la convention comptable de la Société pour les dépenses de prospection et d'évaluation nécessite l'exercice du jugement dans la détermination de la mesure dans laquelle la dépense peut être associée à la découverte de ressources minérales spécifiques. Le processus d'estimation exige différents niveaux d'incertitudes et ces estimations ont un effet direct sur le report des dépenses de prospection et d'évaluation. La convention de report exige de la direction de faire des estimations et des hypothèses concernant les événements et circonstances futurs. Les estimations et les hypothèses effectuées peuvent être modifiées si de nouvelles informations deviennent disponibles. Si, après que des dépenses aient été capitalisées, des informations deviennent disponibles et suggèrent qu'il est improbable que la valeur

comptable puisse être recouvrée, le montant capitalisé est radié dans l'exercice au cours duquel les nouvelles informations deviennent disponibles.

Provisions et passifs éventuels

Le jugement est utilisé afin de déterminer si un événement passé a engendré un passif qui devrait être comptabilisé aux états financiers ou s'il devrait être présenté comme un passif éventuel. Quantifier ces passifs implique jugements et estimations. Ces jugements sont basés sur plusieurs facteurs, tels que la nature de la réclamation ou du conflit, les procédures juridiques et le montant potentiel à payer, les conseils juridiques obtenus, l'expérience antérieure et la probabilité de la réalisation d'une perte. Plusieurs de ces facteurs sont sources d'incertitude quant aux estimations.

Dépréciation des propriétés minières et des frais de prospection et d'évaluation reportés et des immobilisations corporelles

Aux fins d'évaluation de la dépréciation, les actifs sont regroupés aux niveaux les plus bas générant des entrées de trésorerie largement indépendantes (unités génératrices de trésorerie). Par conséquent, certains actifs sont soumis individuellement à un test de dépréciation, tandis que d'autres sont testés au niveau d'une unité génératrice de trésorerie.

Tous les actifs individuels ou unités génératrices de trésorerie sont soumis à un test de dépréciation lorsque des événements ou des changements de circonstances indiquent que leur valeur comptable pourrait ne pas être recouvrable.

Des tests de dépréciation des actifs de prospection et d'évaluation sont effectués projet par projet, chaque projet représentant une seule unité génératrice de trésorerie. Un test de dépréciation est effectué lorsque les indicateurs de dépréciation l'indiquent, mais généralement lorsqu'une des circonstances suivantes se présente :

- Le droit d'exploration dans la zone spécifique expire ou expirera dans un proche avenir et il n'est pas prévu qu'il soit renouvelé;
- Aucune dépense de prospection et d'évaluation ultérieure dans la zone spécifique n'est prévue au budget ni planifiée;
- Aucune découverte de ressources n'est commercialement viable et la Société a décidé de cesser l'exploration dans la zone spécifique;
- Un travail suffisant a été réalisé afin d'indiquer que la valeur comptable de la dépense comptabilisée en actif ne sera pas entièrement récupérée.

De plus, si la faisabilité technique et la viabilité commerciale de l'extraction d'une ressource minérale peuvent être démontrées, les actifs de prospection et d'évaluation liés à la propriété minière correspondante doivent être soumis à un test de dépréciation avant d'être transférés dans les immobilisations corporelles.

Une perte de valeur égale au montant par lequel la valeur comptable d'un actif ou d'une unité génératrice de trésorerie excède sa valeur recouvrable est comptabilisée en résultat net. La valeur recouvrable d'un actif ou d'une unité génératrice de trésorerie est la plus élevée de sa juste valeur moins les coûts de sa vente, et de sa valeur d'utilité.

Une perte de valeur peut être reprise si la valeur recouvrable d'un actif ou d'une unité génératrice de trésorerie excède sa valeur comptable.

Estimations comptables et jugements critiques

La préparation des états financiers impose à la direction d'établir des estimations, des hypothèses et d'exercer son jugement à l'égard d'événements futurs. Les estimations et les jugements sont constamment remis en question. Ils se fondent sur l'expérience passée et sur d'autres facteurs, notamment les prévisions d'événements futurs raisonnables dans les circonstances. Les résultats réels peuvent différer des estimations, des hypothèses et des jugements posés par la direction et ils seront rarement identiques aux résultats estimés. Les paragraphes suivants décrivent les estimations et hypothèses comptables les plus critiques formulées par la direction lors de la comptabilisation et de l'évaluation des actifs, des passifs et des charges et les jugements les plus critiques de la direction dans l'application de méthodes comptables.

Rémunération et paiements à base d'actions et juste valeur des bons de souscription

Pour estimer les dépenses liées à la rémunération à base d'actions et à la juste valeur des bons de souscription, il faut sélectionner un modèle d'évaluation approprié et évaluer les données qui sont nécessaires pour le modèle d'évaluation choisi. La Société a estimé la volatilité de ses propres actions, la durée de vie probable des options, la période d'exercice de ces options, ainsi que les extinctions prévues. Le modèle d'évaluation utilisé par la Société est le modèle de Black & Scholes.

Passifs et actifs d'impôt différé

Les passifs et les actifs d'impôt différé sont évalués aux taux d'imposition dont l'application est attendue dans la période au cours de laquelle l'actif sera réalisé ou le passif réglé, en fonction des taux d'imposition (et des lois fiscales) qui sont adoptés ou quasi adoptés à la fin de la période de présentation de l'information financière. L'évaluation des passifs et des actifs d'impôt différé reflète les conséquences fiscales qui résulteraient de la façon dont la Société s'attend, à la fin de la période de présentation de l'information financière, à recouvrer ou à régler la valeur comptable de ses actifs et de ses passifs.

RÈGLEMENTATION ENVIRONNEMENTALE ET AUTRES RÉGLEMENTATIONS

La législation, les règlements et les mesures actuels et futurs en matière d'environnement pourraient entraîner des frais, des dépenses en immobilisations, des restrictions et des retards additionnels dans les activités de la Société dont on ne peut prévoir l'étendue. Les exigences de la réglementation et les normes environnementales font l'objet d'une évaluation constante et peuvent être haussées considérablement, ce qui pourrait nuire sérieusement aux opérations de la Société ou à son aptitude à mettre ses propriétés en valeur d'une façon économique. Avant que la production ne puisse débiter sur une propriété, la Société devra obtenir les approbations des autorités de réglementation et les approbations environnementales. Rien ne saurait garantir que ces approbations soient obtenues et qu'elles le soient à temps. Le coût des changements dans la réglementation gouvernementale peut également réduire la rentabilité de l'exploitation ou empêcher entièrement la mise en valeur économique d'une propriété.

RISQUES LIÉS ET INCERTITUDES LIÉS À L'EXPLORATION

L'exploration minière comporte un degré de risque élevé. Peu de propriétés explorées sont mises en production. Des formations rocheuses inhabituelles ou imprévues, des incendies, des pannes de courant, des conflits de travail, des inondations, des explosions, des éboulements, des glissements de terrain et la

difficulté d'obtenir de la main-d'œuvre qualifiée, de la machinerie ou de l'équipement approprié ou adéquat sont d'autres risques que comporte l'exécution des programmes d'exploration.

Les facteurs économiques liés à la mise en valeur de propriétés de ressources sont tributaires de nombreux facteurs, dont le coût d'exploitation, les variations de la matière extraite, la fluctuation des marchés des métaux, le coût de l'équipement de traitement et d'autres facteurs comme les réclamations des autochtones, la réglementation gouvernementale, notamment la réglementation portant sur les redevances, la production autorisée, l'importation et l'exportation de ressources naturelles et la protection de l'environnement. Selon le prix des ressources naturelles produites, la Société peut déterminer qu'il n'est pas opportun d'entreprendre ou de poursuivre la production commerciale. Il n'y a aucune certitude que les dépenses que la Société engagera dans l'exploration de ses propriétés minières donneront lieu à des découvertes de quantités commerciales de minerai. La plupart des projets d'exploration ne débouchent pas sur la découverte de gisements de minerai commercialement exploitables.

RISQUES LIÉS AU FINANCEMENT ET À LA MISE EN VALEUR

La mise en valeur des propriétés de la Société dépend donc de sa capacité à obtenir le financement additionnel nécessaire. Rien ne saura garantir qu'elle réussisse à obtenir le financement requis. De plus, la mise en production de propriétés de ressources dépendra de l'utilisation des services d'un personnel expérimenté ou encore de la conclusion d'ententes avec d'autres grandes sociétés de ressources qui peuvent fournir cette expertise.

COURS DES RESSOURCES

Des facteurs indépendants de la volonté de la Société peuvent influencer sur la qualité marchande de l'or ou de tous autres minéraux découverts. Les cours des ressources ont fluctué considérablement, particulièrement durant les dernières années. Les répercussions de ces facteurs ne peuvent être prévues avec précision. Des facteurs indépendants de la volonté de la Société peuvent influencer sur la qualité marchande de l'or ou de tous autres minéraux découverts. Les cours des ressources ont fluctué considérablement, particulièrement durant les dernières années. Les répercussions de ces facteurs ne peuvent être prévues avec précision.

RISQUES NON ASSURÉS

La Société peut devenir assujettie à la responsabilité découlant des éboulements, de la pollution ou d'autres risques contre lesquels elle ne peut s'assurer ou choisit de ne pas le faire en raison du coût élevé des primes ou pour d'autres motifs. Le paiement de ces responsabilités diminuerait ou pourrait éliminer les fonds disponibles pour les activités d'exploration et d'extraction.

AUTRES EXIGENCES RELATIVES AU RAPPORT DE GESTION

On peut trouver davantage de renseignements sur la Société sur SEDAR+ (www.sedarplus.ca).

Le 27 août 2025, Rouyn-Noranda, Québec, Canada

(s) Matthew Manson

Matthew Manson

Président et Chef de la direction

(s) Hubert Parent-Bouchard

Hubert Parent-Bouchard

Chef de la direction financière